

# Agent technique régie Peinture / Anti tags

Date de parution de l'offre  
21/03/2025

Sous l'autorité du Directeur du Centre Technique Municipal et du Responsable du pôle Peinture/Voirie-Signalisation, l'agent est chargé de réaliser des interventions de création, de rénovation, d'aménagement et d'entretien dans le domaine de la voirie communale. Il participe à l'étude et à la réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien des bâtiments communaux.

Missions principales et objectifs

## Service Voirie

- Réalisation de tous types de travaux de voirie (terrassage, pose de bordures et de mobilier urbain, mise en œuvre d'enrobé...),
- Réalisation de signalisation horizontale avec tous les équipements disponibles au CTM,
- Réalisation de transport de matériel volumineux sur le territoire communal,
- Conduite des véhicules du service (CACES ou permis spécifiques obligatoires pour certains),
- Prendre soin des matériels et des véhicules mis à disposition pour assurer ses missions,
- Réalisation d'intervention de salage ou de déneigement,
- Disponibilité pour les événements exceptionnels (inondations, tempêtes...),
- Possibilité de polyvalence entre les différents Services Techniques (renforcement d'effectifs...).

## Service Peinture

- Entretien des bâtiments communaux,
- Réaliser les finitions et embellissements des surfaces par application de peinture, résine, vernis,
- Préparer manuellement ou mécaniquement des supports, de la peinture,
- Poser des revêtements muraux (papiers peints, tissus), des vitres,
- Appliquer les couches primaires, intermédiaires et de finition,
- Poser des revêtements de sol,
- Enlever des tags à l'aide des différents matériels de la commune,
- Conduite des véhicules du service,
- Prendre soin des matériels et des véhicules mis à disposition pour assurer ses missions,
- Réaliser toute tâche inhérente à la mission de service public à la demande de la hiérarchie.

## Activités occasionnelles

- Participation éventuelle à la préparation et/ou déroulement festivités ou événements communaux particuliers

## Spécificités du Poste :

- Pénibilité physique : station debout prolongée,
- Gestes répétitifs,
- Port occasionnel de charges.
- Obligation du port des vêtements de travail et des équipements de protection individuels (EPI),
- Travail seul ou en équipe,
- Travail à l'intérieur le plus souvent ou à l'extérieur tous temps, toutes saisons,
- Horaires réguliers, mais possibilité d'heures supplémentaires pour nécessité de service,
- L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics...) ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné,
- Obligation de respecter les normes portant sur les activités, les matériels et les produits,
- Déplacement dans le cas de manutention,
- Nombreux déplacements au sein de la structure (périmètre du territoire de la commune).

Profil recherché

## Les savoirs

- Techniques de pose d'élément d'ouvrages de voirie et de bitumage,
- Techniques de réalisation de petits ouvrages maçonnés de revêtements routiers et urbains,
- Connaissance technique dans le domaine de l'entretien voirie et de la signalisation,

- Connaissance de la réglementation des interventions sur le domaine public, du Code de la Route,
- Connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité du travail,
- Techniques de fonctionnement et d'entretien des différents types d'outillage,
- Découpe du verre,
- Connaître les produits spécifiques au support pour le nettoyage des tags,
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits,
- Règles et consignes de sécurité sur les chantiers.

### **Les savoir-faire**

- Technique de pose de protection et de signalisation,
- Mobilier urbain (réparation, enlèvement et pose),
- Réalisation de signalisation horizontale et verticale,
- Technique de conduite d'engins et de véhicules,
- Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier,
- Participer aux opérations d'urgence d'hivernage,
- Participer au décaissement ou à la démolition de chaussée,
- Maintenance courante et nettoyage de l'outillage et du matériel,
- Lire et comprendre une notice d'entretien,
- Appliquer les règles de sécurité en rapport avec l'utilisation des machines, outils et produits,
- Mettre en œuvre la sécurité des chantiers,
- Respect du code de la route et de la voirie,
- Technique de pose de revêtements muraux et de sols, vitres.

### **Savoir être**

- Avoir l'esprit d'équipe,
- Ponctualité,
- Rigueur et réactivité,
- Bon relationnel,
- Sens du service public.

### **Infos pratiques**

#### **Contrainte(s)**

- Port de vêtements professionnels adaptés (E.P.I.),
- Risques routiers,
- Utilisation d'appareils bruyants et vibrants (marteau-piqueur, ...),
- Utilisation de dispositifs mobiles,
- Travaux extérieurs par toutes saisons,
- Manutention de charges lourdes, manutention répétée et cadencée,
- Travail seul ou en équipe,
- Travail à l'extérieur par toutes saisons, à pieds ou motorisé,
- Horaires réguliers, astreintes éventuelles,
- L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics) et de la circulation routière ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné (ex : écoles, hôtel de ville, ...),
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits,
- Déplacement dans le cas de manutention,
- Nombreux déplacements au sein de la structure (périmètre du territoire de la commune),
- Travail seul ou en équipe,
- Travail à l'intérieur le plus souvent ou à l'extérieur tous temps, toutes saisons,
- Horaires réguliers, mais possibilité d'heures supplémentaires pour nécessité de service.

#### **Pénibilité(s)**

- Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé,
- Gestes répétitifs,
- Port occasionnel de charges,
- Attention soutenue.

**Horaires administratifs :**

- 8h-12h/13h15-17h15 (4 j)  
8h-12h (vendredi)

**Catégorie C**

Rémunération statutaire, Régime indemnitaire + 13ème mois

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

**Adresser candidature C.V. + photo à :**

Monsieur le Maire  
Direction des ressources humaines  
32, rue de Ruzé  
CS 50105  
77273 VILLEPARISIS Cedex